



Réunion du 29 Novembre 2021

Présidente Yvonne Argaud 06 21 43 70 44
Secrétaire Chantal Degoulange 06 07 89 27 80
Responsables championnats et coupes
Yvonne Argaud 06 21 43 70 44
Emilie Girodon 06 81 20 66 58

COURRIERS

Ville de Saint Etienne : planning des stades, lu et noté
Ent. S. Haut Forez : lu et noté.
FC Roche St Genest : lu et noté.
Av. S. d'Astrée : lu et noté.
Sorbiers la Talaudière : lu et noté.
AS Cours : lu et noté.
St Anthème : lu et noté.
Et. S. Montrondaise : lu et noté.

RENCONTRES REPORTEES

Suite aux intempéries de ce week-end, voici les matchs reportés :

Sénior à 11 - D1

Match 23428220 Olympique Est Roannais - Roche St Genest est reporté au samedi **18/12/2021** à 18h, même stade.

Sénior à 8 - D1

Match 23428352 Astrée - St Romain les Atheux est reporté au samedi **18/12/2021** à 18h, même stade.

Sénior à 8 - D2

Match 23740708 St Anthème - Bonson est reporté au samedi **18/12/2021** à 14h, même stade.

Match 23740710 St Hilaire - Châteauneuf est reporté au samedi **18/12/2021** à 15h, même stade.

MODIFICATION RENCONTRE

Le match (23428185) Andrézieux Bouthéon FC - Sorbiers la Talaudière se jouera le samedi **11/12/2021** à 18h, même stade.

COUPE DE LA LOIRE A 8

Le prochain tour de la coupe de la Loire à 8 se tiendra le **29 janvier 2022**.

Le tirage de la coupe aura lieu le mercredi **15/12/2021** à **18h30** au district.

COUPE DE LA LOIRE A 11

Le 1^{er} tour de la coupe de la Loire à 11 se tiendra le week-end du **15-16 janvier 2022**.

Le tirage de la coupe aura lieu le mercredi **15/12/2021** à **18h30** au district.

COUPE DE LA LOIRE U15F/U18F

Le tirage de la coupe aura lieu le mercredi **15/12/2021** à **18h30** au district.

FEMININES U15 A 8

FMI

La feuille de Match Informatisée (FMI) est **OBLIGATOIRE**. Application de l'article 37 des règlements sportifs.

Règlement du championnat féminin U15 à 8 :

Article 5 : le nombre de joueuses licenciées, prêtées et autorisées, est de 6 maxi par club.



SAISON 2021 / 2022

FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

Les joueuses sont qualifiées après le retour du document d'enregistrement au district, et la publication dans le PV de la commission des règlements.

FEMININES U13 A 8

Les équipes ne sont pas concernées par la FMI, feuille de match « version papier ».
Application des alinéas 37.2 ; 37.3 ; 37.4 de l'article 37 des règlements sportifs du district de la Loire.

FICHE DE PRET **U13F - U15F - 18F**

A télécharger via le site internet : onglet « pratiques » puis « féminines » choisir la fiche à télécharger.